



Christine Verschuur (dir.)

Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes

Graduate Institute Publications

Mouvements féministes

Dominique Fougeyrollas-Schwebel

DOI : 10.4000/books.iheid.5871

Éditeur : Graduate Institute Publications, L'Harmattan

Lieu d'édition : Graduate Institute Publications, L'Harmattan

Année d'édition : 2010

Date de mise en ligne : 27 avril 2018

Collection : Cahiers genre et développement

ISBN électronique : 9782940503926



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique. *Mouvements féministes* In : *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 2010 (généré le 24 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheid/5871>>. ISBN : 9782940503926. DOI : 10.4000/books.iheid.5871.

Mouvements féministes

..... *Dominique Fougeyrollas-Schwebel**

Mouvements féministes. In *Dictionnaire critique du féminisme*. (Coord.) H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier. 125-130. Paris : Presses universitaires de France. 2000.



e féminisme comme mouvement collectif de luttes de femmes ne se manifeste comme tel que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ces luttes reposent sur la reconnaissance des femmes comme spécifiquement et systématiquement opprimées, l'affirmation que les relations entre hommes et femmes ne sont pas inscrites dans la nature mais que la possibilité politique de leur transformation existe. La revendication de droits naît de l'écart entre l'affirmation de principes universels d'égalité et les réalités du partage inégalitaire des pouvoirs entre les hommes et les femmes. En ce sens la revendication politique du féminisme ne peut émerger qu'en relation avec une conceptualisation de droits humains universels ; elle s'ancre dans les théories des droits de la personne dont les premières formulations juridiques sont issues des révolutions américaine puis française (Fraisie 1992).

Les mouvements féministes doivent être distingués des mouvements populaires de femmes qui ne mettent pas directement en avant l'exigence de droits spécifiques pour les femmes (par souci de contrer l'opposition

* Chargée de recherche, Université Paris Dauphine, France.

Fougeyrollas-Schwebel, D. 2010. Mouvements féministes. In *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes. Cahiers genre et développement*. N° 7. (Dir.) C. Verschuur. 103-109. Paris : L'Harmattan.

« spécifique » correspondant à « femme » *versus* « universel » correspondant à « homme », le service des Droits des femmes en France met en avant la notion de « droits propres »). Certains mouvements, luttant pourtant politiquement pour l'égalité entre hommes et femmes, les femmes socialistes de la II^e puis de la III^e Internationales tout particulièrement, rejettent la qualification de « féministe » parce que marquée à leurs yeux par les fondements bourgeois des revendications de droit. Ainsi, l'association « mouvements de femmes » et « mouvements féministes » prend des significations différentes selon les représentations qu'on se fait des féministes : trop bourgeoises au XIX^e et au début du XX^e siècle, trop radicales et ennemies des hommes après les années 1970. Durant les années 1970, l'expression « mouvement de femmes » est souvent utilisée comme raccourci pour « mouvement de libération des femmes » ; elle a pu de ce fait être associée au féminisme le plus radical. De là, parfois, diversité et confusion dans l'opposition entre mouvements féministes et mouvements de femmes.

Parler des « mouvements féministes » permet de désigner sous une même dénomination les diverses formes des mouvements de femmes, le féminisme libéral ou « bourgeois », le féminisme radical, les femmes marxistes ou socialistes, les femmes lesbiennes, les femmes noires et toutes les dimensions catégorielles des mouvements actuels. L'expression « mouvements de femmes » représente alors les mobilisations de femmes sur un objectif unique comme les mouvements populaires de femmes en Amérique latine ou les mouvements pour la paix en Irlande ou au Moyen-Orient.

Approche historique du mouvement féministe

En Amérique du Nord et en Europe, historiens et féministes ont longtemps distingué deux vagues historiques des mouvements féministes : la première émerge dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ; la seconde, qualifiée de « néoféminisme », débute dans le milieu des années 1960 et le début des années 1970 (Duby et Perrot 1992a et 1992b). Si la demande de droits égaux couvre l'ensemble des activités sociales (droits dans la famille, droit du travail), la première vague du féminisme est souvent présentée autour des revendications du droit de vote : c'est en effet autour de ces questions que les actions les plus spectaculaires se sont produites aux États-Unis et dans l'ensemble des pays européens. À l'inverse, les mouvements féministes des années 1970 ne se fondent pas sur la seule exigence d'égalité mais sur une reconnaissance de l'impossibilité sociale de fonder cette égalité dans un système patriarcal. Mais l'opposition entre deux moments des mouvements féministes est aujourd'hui écartée par certaines historiennes parce qu'elle témoigne d'une historiographie encore lacunaire

L'histoire du mot féminisme

[...] L'histoire du mot féminisme comme les origines intellectuelles du mouvement méritent quelques remarques [...]. Le terme est polysémique autant pour ses avocates que pour ses adversaires, comme le démontre sa genèse et son usage controversé. Karen Offen (1988, 126), qui en a reconstitué l'histoire, indique Hubertine Auclert comme première « féministe » auto-proclamée. Mais la paternité du terme revient à Alexandre Dumas fils qui, en 1872, utilise les adjectifs pour désigner les hommes qui renoncent à leur « virilité » en prenant fait et cause pour les femmes en cas d'adultère. Quoi qu'il en soit, le mot voyage dès les années 1890, mais sa diffusion est lente et inégale. En 1894, on le trouve en Grande-Bretagne. Deux ans plus tard, il fait son entrée en Allemagne lors du Congrès international pour les œuvres et les intérêts des femmes (Internationaler Kongress für Frauenwerke und Frauenbestrebung) d'où il est repris par la presse « à la mode » (Gerhard 1999, 14), puis il traverse l'Atlantique. Aux États-Unis, son usage ne se généralise que vers les années 1910, alors que la campagne pour le suffrage bat son plein. D'après Nancy Cott (1987, 3), il remplace alors les appellations plus anciennes de « la cause de la femme » ou des « droits de la femme », sans pour autant les supplanter pleinement. Plus général dans ses aspirations, mais plus étroit dans sa base sociologique, il se distingue du « suffragisme ». Il reste néanmoins contesté et d'usage restreint et n'entre qu'en 1933 dans le Oxford English Dictionary. Paradoxalement, c'est à ce moment-là qu'il sort de la langue allemande officielle. En effet, alors qu'il figure dans les dictionnaires et les encyclopédies jusqu'à cette date, le nazisme le bannit du vocabulaire. Or, affirme la germaniste Louise Pusch (1983), il ne réapparaît dans son sens politique qu'au cours des années 1970. Jusqu'alors, les principaux outils lexicographiques, tels que le *Duden* ou le *Meyer*, s'en tiennent au sens biologique d'« effémination » !

Références bibliographiques

- Cott, N. 1987. *The grounding of modern feminism*. New Haven et Londres : Yale University Press.
- Gerhard, U. 1999. *Atempause. Feminismus als demokratisches Projekt*. Francfort : Fischer.
- Offen, K. 1988. Defining feminism: A comparative historical approach. *Signs. Journal of Women in Culture and Society*. N° 1 : 119-157.
- Pusch, L. 1983. Zur Einleitung: Feminismus und Frauenbewegung. Versuch eine Begriffsklärung. In *Feminismus. Inspektion der Herrenkultur*. 9-17. Francfort : Suhrkamp.
- Studer, B. 2004. Introduction. In *Le siècle des féminismes*. (Dir.) E. Gubin, C. Jacques, F. Rochefort, B. Studer, F. Thébaud, M. Zancarini-Fournel. 22-23. Paris : Les Éditions de l'Atelier.

des mouvements féministes, qui en a longtemps effacé toute trace entre les années 1920 et 1960. Le féminisme contemporain prolonge les attendus du féminisme du XIX^e siècle, à savoir l'individuation du sujet démocratique et économique, de la citoyenne et de la travailleuse, mais il ajoute avec force la question de l'autonomisation de la sexualité féminine ; la maternité n'est pas le seul horizon des femmes, et, plus encore, le désir de « non-maternité », à

l'heure de la contraception féminine – la pilule commence à être accessible au milieu des années 1960 –, trouve à s'exprimer de manière positive et non plus comme un manque (Fougeyrollas-Schwebel 1997).

Le féminisme des années 1970

L'impact du féminisme des années 1970 n'est peut-être pas tant d'affirmer de nouvelles formes de revendications et de demandes de droits que de réinterroger les domaines du politique. **Prolongeant les mouvements de contre-culture des années 1960, l'une des priorités des mouvements de libération des femmes est l'affirmation que *le privé est politique*** (Freeman 1975).

106
.....

Critiquant la notion d'avant-garde, et considérant parfois l'engagement politique comme un engagement de l'ensemble de la vie des militantes, le féminisme des années 1970 se caractérise par la non-mixité des groupes, déniaut aux hommes le droit de parler au nom des femmes. Prolongeant les revendications des mouvements noirs américains, Black Power puis Black Panthers, les féministes ouvrent ainsi la voie aux mouvements multiculturalistes des années 1980-1990 en dénonçant les valeurs universalistes comme étant celles des groupes dominants.

La discussion politique est aussi une quête d'identité. En effet, le point de passage privilégié pour la plupart des militantes est le groupe de parole (*Partisans* 1970). Le mouvement féministe participe des mouvements anti-autoritaires, il met en avant les formes les plus spontanées de manifestation et refuse toute organisation hiérarchique. L'appartenance au mouvement représente la mise en acte d'une nouvelle idéologie, la recherche de sens et de valeurs communs. Cette nouvelle idéologie a pris pour nom «sororité» : *Womanhood is sisterhood* (Toutes les femmes sont sœurs). Mais les questions de l'identité raciale ou nationale cloisonnent le mouvement, et la solidarité commune des femmes est partout très vite mise à mal par le soupçon d'ignorance des problèmes propres à chaque groupe identitaire, par la crainte de voir se créer de nouvelles formes de domination entre homosexuelles et hétérosexuelles, entre bourgeoises et prolétaires, entre les mères et celles qui ne le sont pas, entre les femmes blanches et les femmes noires, aux États-Unis en particulier.

Le féminisme de la fin des années 1960 et du début des années 1970 connaît comme au XIX^e siècle une ampleur internationale. L'onde de choc part des États-Unis et gagne très rapidement la Grande-Bretagne et l'Allemagne dans les années 1960. L'explosion étudiante de l'année 1968 est le terreau de la diffusion du féminisme, et la grande apparition publique du mouvement

américain le 26 août 1970, pour fêter les cinquante ans du droit de vote aux États-Unis, donne force aux mouvements européens.

En dépit de son caractère extraparlémentaire, le mouvement de libération des femmes a la capacité de susciter de larges mobilisations auprès des femmes syndiquées, des femmes des partis de gauche et de droite ou des associations luttant pour les droits des femmes comme le Planning familial. Ce sont d'abord les campagnes pour la liberté d'avorter qui constituent les événements les plus importants et les plus marquants. Apparaissent également des mobilisations contre les violences faites aux femmes – viol, harcèlement sexuel – et la transformation du droit : la reconnaissance du viol conjugal. La conquête de nouveaux droits pour les femmes dans le domaine privé s'accompagne également d'exigences renouvelées dans le domaine public par la revendication de mesures en faveur d'une véritable égalité dans le travail, mais celle-ci ne connaît de véritable aboutissement qu'en relation avec les organisations syndicales et politiques (Katzenstein et Mueller 1987).

[...] Les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, capables d'acquiescer des idées morales et de raisonner sur des idées. Ainsi les femmes, ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens.

Condorcet, J.-A.-N. de Caritat, 1790.
Essai sur l'admission des femmes aux droits de cité.

Les tendances au sein du mouvement

Trois courants au sein du mouvement s'opposent sur la définition de l'oppression des femmes et sur les stratégies politiques : féminisme radical, socialiste et libéral. Selon des approches plus détaillées, des distinctions s'opèrent entre féministes marxistes ou socialistes, libertaires, radicales, lesbiennes, matérialistes ou essentialistes. L'opposition la plus tranchée politiquement reste entre féministes libérales, d'un côté, et féministes radicales et socialistes de l'autre côté. **Par « courant libéral », il faut entendre les mouvements fondés sur la promotion des valeurs individuelles ;** avec la lutte pour l'égalité à part entière des femmes et des hommes, on peut parler d'un féminisme réformiste qui table au travers de politiques d'action positive sur la priorité donnée aux femmes pour réduire les inégalités. **Au contraire, les mouvements de libération des femmes veulent rompre avec les stratégies de promotion des femmes au profit d'un renversement radical des structures**

sociales existantes. Ce mouvement sera parcouru d'oppositions quant aux stratégies prioritaires entre ce qu'on a nommé en France les féministes socialistes ou tendance luttes de classes, qui affirment que la véritable libération des femmes n'advient que dans un contexte de transformation globale, et les féministes radicales, qui soulignent que les luttes se mènent avant tout contre le système patriarcal et les formes directes et indirectes du pouvoir phallogratique. Au sein même du mouvement radical, les groupes lesbiens mettent en avant la nécessité d'un séparatisme radical pour lutter contre toute contrainte à l'hétérosexualité (Picq 1993).

Pour les mouvements féministes européens, la relation avec les partis de gauche est essentielle et la dialectique d'inclusion-exclusion est permanente. Aux États-Unis la faiblesse des féministes socialistes au sein du féminisme et l'absence de partis sociaux-démocrates font que le mouvement a davantage mis l'accent sur l'autonomie individuelle et l'égalité, et demeure peu actif en matière de droits sociaux. À l'inverse, bien que les pays européens ne bénéficient pas d'organisations féministes aussi importantes que les États-Unis, les gouvernements socialistes même modérés ont permis l'accès à des droits sociaux inconcevables aux États-Unis (Threlfall 1996).

Les organisations internationales comme l'ONU œuvrent à l'élargissement de l'accès à l'égalité des femmes de tous les pays. Dénoncée comme entreprise de récupération par les féministes des années 1970, l'organisation successive des conférences internationales comme celles de Nairobi (1985) puis de Pékin (1995) suscite une attention accrue des associations féministes qui y participent de plus en plus au titre des ONG. En Europe, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe sont également utilisés par les associations féministes comme relais de pression pour l'accès à l'égalité (cf. les campagnes pour la parité entre les hommes et les femmes en politique depuis 1992).

Ainsi, de 1970 jusque aujourd'hui, on constate une évolution contradictoire des mouvements féministes : **la pression internationale permet l'avancée des droits des femmes, souvent accompagnée d'une atténuation de la radicalité des mouvements féministes**, qui se positionnent désormais comme associations au service des femmes. Renforcée par la revitalisation des courants réformistes, cette **évolution du féminisme vers l'expertise** ou le service social est peut-être une façon de renouer avec la tradition caritative pourtant si souvent dénoncée. Au demeurant, des formes plus radicales du mouvement féministe persistent, qui contrecarrent ces tendances et, comme dans les années 1970, restent capables de mobilisations plus larges de femmes et d'hommes, membres de partis politiques ou d'organisations syndicales et autres, comme en témoignent les luttes sur l'avortement et la contraception ou l'égalité des femmes et des hommes au travail.

Références bibliographiques

- Cohen, Y., F. Thébaud (Ed.). 1998. *Féminisme et identités nationales. Les processus d'intégration des femmes en politique*. Lyon: CNRS, Programme pluriannuel en Sciences humaines Rhône-Alpes.
- Duby, G. et M. Perrot (Dir.). 1992a. *Histoire des femmes en Occident. Tome 4. Le XIX^e siècle*. Dirigé par G. Fraisse et M. Perrot. Paris: Éditions Plon.
- Duby, G. et M. Perrot (Dir.). 1992b. *Histoire des femmes en Occident. Tome 5. Le XX^e siècle*. Dirigé par F. Thébaud. Paris: Éditions Plon.
- Fougeyrollas-Schwebel, D. 1997. Le féminisme des années 1970. In *Encyclopédie politique et historique des femmes*. Christine Fauré (Ed.). 729-770. Paris: PUF.
- Fraisse, G. 1992. *La raison des femmes*. Paris: Plon.
- Freeman, J. 1975. *The politics of women's liberation. A case study of a emerging social movement and its relation to the policy process*. New York et Londres: David McKay.
- Katzenstein, M. F. et C. McClurg Mueller (Ed.). 1987. *The women's movements of the United States and Western Europe: Consciousness, political opportunity and public policy*. Philadelphie: Temple University Press.
- Partisans. 1970. *Libération des femmes année zéro*. N° 54-55. Paris: Librairie François Maspéro. Réédition 1972.
- Picq, F. 1993. *Libération des femmes. Les années-mouvement*. Paris: Seuil.
- Threlfall, M. (Ed.). 1996. *Mapping the women's movement: Feminist politics and social transformation in the North*. London-New York: Verso.